

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 72

Artikel: Le Mauconseil
Autor: A. D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256932>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du

LE PAYS

DU DIMANCHE

Pays du dimanche
à
Porrentruy
—
TELEPHONE

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

Le Mauconseil

Ces années dernières les savants se sont beaucoup occupé du Saint Suaire de Turin. Ce qui est moins connu c'est que cette sainte relique a été en possession du trésor de l'ancien Chapitre des chanoines de Saint Hippolyte sur le Doubs. Plus grand que celui de Besançon, ce précieux linceul a pu envelopper en entier le Corps du Sauveur. Il a quatre mètres de longueur ; il est en lin un peu jauni et rayé comme du basin. On y voit de grandes taches de sang, dont quelques unes indiquent certainement la place de la tête. Ce snaire était la possession du Chapitre de Lirey en Champagne, fondé par Geoffroi de Charny. Pendant les guerres de France, ce seigneur, craignant le pillage de la collégiale de Lirey, en confia les vases sacrés et les reliques à son gendre, Humbert comte de la Roche en montagne, en 1418. ⁽¹⁾

Humbert avait promis de rendre ce précieux dépôt dès que la paix serait faite ; mais il mourut en 1438 avant d'avoir exécuté sa promesse. Marguerite de Charny, sa veuve, ayant refusé de restituer la sainte relique au Chapitre de Lirey qui la réclamait, fut traduite successivement devant le parlement de Dôle et devant l'officialité de Besançon. Condamnée par ces tribunaux, elle s'obstina néanmoins dans son refus. Craignant enfin qu'on la contraignît par la force, elle transporta le Saint Suaire à

Chambéry, en mai 1452, et le remit entre les mains de Louis, duc de Savoie. Ce prince le fit déposer dans une grande chapelle où l'on voit encore l'histoire du Saint Suaire retracée sur de magnifiques vitraux du XVI^e siècle. Les chanoines de Lirey firent excommunié Marguerite de Charny, comtesse de la Roche, en 1457 et réclamèrent le Saint Suaire au duc de Savoie. Ce prince, moyennant une aumône considérable qu'il s'obligea à leur donner chaque année, obtint de conserver ce précieux trésor. Son fils, Emmanuel Philibert, transporta ce Saint Suaire à Turin et le déposa dans une magnifique chapelle qu'il fit construire pour le conserver. Depuis ce moment, le Saint Suaire y est demeuré et reçoit encore chaque jour les hommages des fidèles.

La ville de Saint Hippolyte a donc possédé ce trésor insigne pendant 34 ans. Il était placé dans la chapelle dite des Buesard sur les murs de laquelle on avait peint à fresques un dessin du Saint Suaire. Tous les ans, on en faisait l'ostension dans un pré dit le *Pré du Seigneur*, sur les bords du Doubs.

Avant d'envoyer le Saint Suaire à Chambéry, Marguerite de Charny voulut prendre l'avis des habitants de Saint-Hippolyte qu'elle fit assembler dans un champ, au revers d'une montagne voisine. Ce lieu a conservé jusqu'à nos jours le nom de *Mauconseil*, en souvenir du mauvais conseil donné à regret, pour permettre l'enlèvement du Saint Suaire. ⁽²⁾ A. D.

²⁾ Voir pour plus de détails l'ouvrage de M. Rohault de Fleury, sur les reliques de la Passion.

filles qui va devenir millionnaire et baronne. Puis je l'avais lu partout, le récit de l'attentat infâme : une nuit, comme elle sortait du théâtre, une femme qui passait sur le trottoir s'approcha et, sans hâte, prenant bien son temps, lui jeta au visage un bol de vitriol. Eternelle histoire de la maîtresse qu'on quitte et qui se venge sur l'innocente.

Ce fut dans Paris un cri d'horreur. Car si Paris est en apparence futile, léger, oublieux, Paris est bon, généreux, chevaleresque. Les lâchetés le font toujours bondir. Il brise quelquefois ses idoles, mais il n'aime pas qu'on les lui brise. Une souscription, qu'on appela la souscription de l'indignation publique, s'ouvrit spontanément dans les journaux pour donner de quoi vivre à la pauvre enfant frappée en pleine gloire, en pleine jeunesse, en plein avenir. En quatre jours il y eut quatre cent mille francs de souscrits. Des anonymes envoyèrent vingt-cinq mille francs, dix mille francs ;

La mort du « vieux »

C'était un vieux dur à cuire, que le père Simonnet. Fils d'un brave à trois poils qui avait laissé à Waterloo sa peau tannée par le soleil d'Egypte et crevassée par le gel des steppes russes, sa jeunesse avait été bercée dans les souvenirs apothéotiques de la grande épopée napoléonienne.

A peine savait-il mettre l'un devant l'autre ses petons d'enfant, que déjà il commençait, à cheval sur un bâton, à jouer au soldat autour de la chaumière isolée d'Odessa, dans les Ardennes bases. Il avait grandi et s'était fait solide en aspirant à pleins poumons les senteurs résineuses des grands peins noirs d'alentour.

Sitôt qu'il eut dix-huit ans, il se fit soldat. Partout il alla où il y avait des coups à donner ou à recevoir pour le service de la France. Fait sergent sur le champ de bataille d'Isly, il ramassa dans son sang, à Inkermann, la croix des braves, qui devait compenser la perte de sa jambe emportée par un boulet. Invalide, il revint à Odessa, où sa plus grande joie fut de dresser le fils de sa sœur, Fernand, un charmant bambin, orphelin de père, qui ne tarda pas, grâce aux leçons du retraité, à manœuvrer un fusil comme un grognard. Le vieux sergent se sentait pour ce fils une âme de père. Pour lui, il se faisait doux et tendre comme une maman.

Le petit grandit.

1870 arriva.

L'année précédente, Fernand, tout joyeux, avait endossé la capote du lignard, sur la-

des ouvrières souscrivirent pour cinquante centimes. Ce fut une poussée universelle, et cet être vague et chimérique qu'on appelle l'Opin'on publique montra qu'il existe réellement.

Et quand, quelques mois plus tard, en pleine cour d'assises, la victime, malade encore, leva son voile et montra au jury la plaie informe et sanguinolente qu'était devenu ce visage aux lignes si pures et si nobles, toute la salle, soulevée, éclata en cris de mort et de vengeance. Dix ans de travaux forcés parurent une peine douce. Mais c'était le maximum ; on ne pouvait faire davantage.

Jenny Thasia écrivit aux journaux une lettre débordante de désespoir et de reconnaissance, pour les remercier de la fortune qu'ils lui apportaient.

Puis ce fut tout. On n'entendit plus jamais parler d'elle. Le bruit courut qu'elle avait succombé à ses atroces brûlures. Et

Feuilleton du *Pays du dimanche* 13

L'invisible aimée

par Jean BERTOT

Oui je me la rappelais, l'abominable histoire. Elle avait fait assez de bruit il y a quelques années. On ne parlait que de cela lorsque j'arrivai à Paris. Je revis, en un clin d'œil, les triomphes inouïs d'une cantatrice de vingt ans, à l'Opéra, où le masque tragique, la voix superbe de Jenny Thasia promettaient une étoile comme n'en vit jamais briller le firmament poudreux de la scène. Bientôt on sut que, demandée en mariage par un des princes de la finance, elle n'avait accepté qu'à la condition qu'on la laisserait se consacrer à son art et qu'elle ne quitterait pas l'Opéra. Le public avait applaudi à cette fermeté rare chez une jeune